

L'INSTITUTION SCOLAIRE ET SES MIRACLES

Smaïn LAACHER, sociologue, chercheur au Centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS) - Laboratoire CNRS-EHESS.

Auteur de *L'institution scolaire et ses miracles*, paru aux éditions La Dispute en 2005.

Texte communiqué à partir de la rencontre-débat du 30 mars 2006, organisée par le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne.

L'apparition de nouvelles revendications mettant en avant l'identité religieuse au sein même de l'espace scolaire a sans aucun doute accru dramatiquement l'importance et le poids de l'école dans la société.

L'ouvrage *L'institution scolaire et ses miracles* a montré une perspective double : historique et sociologique. La présence des enfants d'immigrés à l'école de la République a une histoire et c'est tout d'abord celle-ci que nous avons voulu retracer. Par ailleurs, au lieu de rester enfermé dans la question obsédante de « l'échec scolaire des immigrés », nous avons voulu comprendre, à partir de trajectoires scolaires d'enfants d'immigrés ayant accédé à l'université, quelles sont les conditions nécessaires pour que l'école produise ces réussites scolaires improbables. Surtout, nous nous sommes efforcé de restituer le poids de l'histoire familiale (dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil). Les conditions d'émigration et d'immigration conjuguées à une attention particulière de l'école et des enseignants sont des facteurs essentiels de longévité scolaire. Et cette longévité scolaire a un prix symbolique et affectif dont nous avons essayé de rendre compte au travers de nombreux entretiens (certains constituant de véritables petits récits de vie) auprès de ces jeunes « miraculés » du système scolaire.

Ne pas réduire l'école à une « panne d'ascenseur social »

Néanmoins, pour mener à bien cette recherche, il a fallu s'écarter de deux postures dominantes qui guettent toute recherche en matière d'immigration, quel que soit le domaine étudié : celle du populisme et celle du misérabilisme. On comprend aisément toute l'importance nationale et symbolique de l'école pour la société française car c'est dans l'espace scolaire, espace perçu et désigné comme sacré, que se construisent, se transmettent et se maintiennent à la fois la langue, la culture et l'identité nationale. En un mot, c'est à l'institution scolaire que revient la difficile tâche de préserver le fil invisible qui relie les uns aux autres, les parties au tout ; elle rend possible l'existence

d'une société et la croyance en une communauté nationale. Cela signifie que l'école ne peut pas être appréhendée comme une institution en soi, pour elle-même.

C'est précisément pour éviter toute cécité scientifique en réduisant la question de l'école et de l'immigration à une « panne d'ascenseur social » ou à un effritement de sa vocation laïque que nous avons volontairement fait l'économie de ne pas développer l'actualité immédiate ou l'actualité la plus polémique : l'affaire du « foulard », le « communautarisme », l'islam et la laïcité, l'incivilité ou la violence à l'école, etc. Loin de nous l'idée que ces questions ne recouvrent pas des enjeux essentiels ou qu'elles ne sont pas dignes d'intérêt politique et sociologique. Sans aucun doute l'immigration ne peut plus être réduite à une immigration de travail et à une immigration de peuplement. L'immigration s'étend, implique et suscite de multiples effets dans toutes les sphères de la société. La présence des immigrés ne relève plus de l'ordre économique ou de l'ordre juridique exclusivement, mais possède une portée et des conséquences sociales, culturelles et politiques pour la société française. C'est précisément pour tenter de comprendre ces multiples transformations morphologiques et les mécanismes qui leur sont liés qu'il nous a semblé nécessaire d'historiciser la question scolaire rapportée à l'immigration et aux enfants d'immigrés. Ils nous a semblé également nécessaire d'examiner, à partir du point de vue des familles, c'est-à-dire de leur confrontation aux impératifs de l'institution scolaire, comment se constitue, avec ou sans héritage scolaire, un double processus de séparation avec le groupe d'origine et d'agrégation, problématique mais réelle, aux mondes de la culture dominante.

L'école exerce-t-elle une différence de traitement entre ses élèves ?

Il n'y a pas de présent ou d'histoire présente sans une intelligibilité des relations qui se sont nouées et transformées au fil du temps social et national entre l'école et ses immigrés. Une question est associée de manière récurrente à cette problématique : y a-t-il des différences de traitement de la part de l'école à l'égard de ses élèves selon qu'elle les considère comme Français, comme immigrés ou comme Français issus de l'immigration ? Cette interrogation est légitime uniquement dans la mesure où elle ne fait pas l'objet de considérations approximatives ou d'une humeur anti-institutionnelle, mais qu'elle se donne les moyens, d'abord dans l'ordre de la statistique, de construire et de valider ou d'invalider l'existence de traitement social, pédagogique et culturel différent entre les élèves selon les représentations que s'en fait l'institution scolaire.

C'est cet impératif méthodologique qui explique nos développements statistiques sur la comparaison, dans le domaine de la réussite scolaire, entre Français et « étrangers » et, au sein de cette dernière catégorie, entre filles et garçons. Ce travail statistique ne nous a pas seulement permis de nous rendre compte à quel point les débats à ce sujet étaient souvent proches du propos

militant ou idéologique. Il nous a dans le même temps permis de voir se constituer des questions et des thèmes dont nous ne soupçonnions pas l'importance sociologique.

Par exemple, comment la famille immigrée, à sa façon et avec la force et les ressources accumulées au fil de son histoire, contribue à produire des élèves qu'elle destine, en accord avec l'école, à une longue scolarité. Ce fut le « détour » obligé pour comprendre une autre histoire, celle des modes de transmission d'une morale de l'effort et de la bonne tenue scolaire. Plutôt que de répéter ce que l'on sait déjà à propos de l'échec scolaire des enfants d'immigrés du point de vue de l'école, et de ce que celle-ci estime être les critères de la réussite et l'échec scolaire, il nous a semblé plus pertinent de diriger la recherche vers une approche susceptible, d'une part, de mieux appréhender la division du travail scolaire entre la famille et l'école et, d'autre part, d'analyser quasi ethnographiquement le temps des études universitaires non seulement comme un moment qui en dit long sur le passé de l'étudiant et de sa famille, mais aussi comme un retour réflexif sur soi s'efforçant de comprendre et de mesurer ce qui a été accompli et comment cela a été accompli.

L'école et ses immigrés : une préoccupation associée à l'histoire de quatre âges de l'intégration

Au fond, l'apparition médiatique du « foulard islamique » au début des années 1990 et les débats connexes sur la laïcité qu'il a suscités ne sont qu'une préoccupation supplémentaire de la société française à propos de certains de ses élèves et certains de ses immigrés. Cette préoccupation peut être ainsi résumée : comment définir culturellement et religieusement les immigrés et leurs enfants (quelle que soit leur nationalité) dans l'avenir dans la nation ? Cette préoccupation n'est pas conjoncturelle, mais structurelle. Elle est associée à une histoire que nous qualifierions d'histoire des quatre âges de l'intégration et de l'enchaînement infernal des échecs des « politiques » de l'intégration.

Ces quatre âges sont les suivants :

- Le premier âge de l'intégration est celui de la revendication collective d'une égalité des droits comme condition d'appartenance à la nation et à la société française. La marche des « Beurs » est l'expression la plus spectaculaire de cette sollicitation. Dans ce premier âge, il s'agit bien de jeunes Français qui demandent à être considérés, en droit et en fait, comme naturellement français. La réponse fut une réponse exotique : comme mesure de générosité, on décida de créer la carte de résidence de dix ans pour les résidents étrangers.
- Le second âge de l'intégration est celui des débats sur la légitimité juridique de la présence de ces enfants français. La réforme du Code de la nationalité en 1985 en est l'expression la plus spectaculaire. L'injonction étatique peut être ainsi résumée : « Nous savons que vous êtes français, mais sachez que dorénavant la nationalité française se mérite. »
- Le troisième âge de l'intégration est la tentative de concrétiser cette injonction par l'accès à la citoyenneté. Mais la formation à la citoyenneté et les

conditions d'accès à une citoyenneté ordinaire (droit de vote, apprentissage de la langue française pour les nouveaux immigrés, etc.) des populations étrangères n'ont jamais été jugées dignes d'intérêt politique parce que l'immigration a toujours été considérée comme une affaire de police et de maintien de l'ordre social.

- Le quatrième âge de l'intégration est un échec relatif de ce projet et produit un glissement par impuissance vers la problématique très actuelle de la « lutte contre les discriminations » comme procédure consensuelle de correction des inégalités, non pas les plus politiquement inadmissibles mais les plus moralement choquantes.

Jamais autant qu'aujourd'hui, l'immigration, les familles immigrées, l'école, l'ordre social et la nation n'ont été aussi étroitement associés et cette association n'a jamais suscité une aussi grande inquiétude de la part de l'État et de ses institutions.

L'école : un dispositif central des changements internes à l'immigration et de la production de nouvelles dispositions culturelles

Une explication par l'école est tout à fait pertinente. À condition de recontextualiser sur le temps long. Sur fond de violence dans les banlieues on a quitté le terrain de l'échec scolaire pour s'intéresser à celui, plus valorisant et socialement plus prometteur, de la réussite scolaire des immigrés et plus particulièrement celle des filles. Ces deux figures sont perçues et traitées de manière antagonique.

La fille symbolise l'espoir et la sympathie ; le garçon, le désespoir et un mélange de compréhension et d'antipathie. Mais il se dégage une figure dominante : la fille d'immigré qui réussit scolairement. Déjà, on surinvestit politiquement et intellectuellement sur « ces filles qui en veulent », qui « veulent s'émanciper », « qui font tout pour réussir », « qui incarnent la modernité » ou « qui réussissent à concilier tradition et modernité » (on n'en est pas à une contradiction près), etc. Pourtant, ce sont elles qui vont décevoir les attentes sociales qui, pour l'essentiel, se sont constituées en dehors d'elles. Cette déception vient en partie du fait qu'elles vont incarner, en même temps qu'elles vont la révéler, une identité politique et religieuse jusqu'alors inconnue dans la société et symboliquement incompatible avec les idéaux d'émancipation d'un régime républicain. Mais ce qui, sans doute, accroît le refus de cette identité inattendue, c'est qu'elle a lieu ostensiblement au sein d'une institution, l'école, qui a toujours été présentée et s'est toujours présentée comme une institution libérant des chaînes de la soumission et de l'obscurantisme : l'école contre l'ordre familial et l'ordre de la communauté d'origine ; l'école contre l'ignorance culturelle, etc.

C'est, en effet, dans cet espace qu'apparaît la jeune femme « musulmane ». Pourtant, on peut légitimement poser la question suivante : n'y a-t-il pas toujours eu, en terre d'immigration, des jeunes femmes musulmanes dominées

dans les espaces sociaux et domestiques ? Certes, sans le voile et la violence collective exercée à leur égard, qui sont des phénomènes publics relativement récents. La différence entre la violence d'hier (qu'elle soit physique ou symbolique) et celle d'aujourd'hui, c'est que la violence d'hier était une violence d'immigrés sur des immigrées. Elle restait alors confidentielle, et même invisible à une époque où régnait en maître le relativisme culturel et un communautarisme qui ne disait pas son nom.

Au sein des populations étrangères, celui qu'il fallait sauver de la violence capitaliste, c'était le « travailleur immigré ». Son salut, c'était aussi celui de la classe ouvrière. C'était bien lui (et non pas son épouse, sa sœur ou sa mère) qui intéressait les gouvernements des pays d'origine, les États des pays d'accueil, les syndicats, les partis politiques, les militants et les associations. Pendant l'heure de gloire des discours sur « le droit à la différence » et le « droit d'être d'ici et de là-bas », personne, ni aucune autorité, ne se préoccupait alors de savoir si dans la réhabilitation de ces « cultures d'origine » ou de ces « mélanges culturels », ces mêmes systèmes culturels ne légitimaient pas explicitement l'existence de mécanismes et de principes de domination et de violence des hommes sur les femmes. Les rapports profondément asymétriques entre les sexes dans ces univers n'étaient pas un souci culturel, social ou politique. Certes, il n'était pas question de débats sur le « foulard islamique » en terre d'immigration, mais celui-ci existait déjà et renvoyait, hier comme aujourd'hui, sans aucun doute possible, à un attribut essentiel de la culture patriarcale et religieuse.

Sans aucun doute possible, l'école a été, et reste, un dispositif central non seulement de ces changements internes à l'immigration, mais aussi, corrélativement, de la production de nouvelles dispositions culturelles.

Smaïn LAACHER, sociologue,
chercheur au Centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS)
Laboratoire CNRS-EHESS.